



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 11 juin 2025
N° d'affaire : 2024.DIJ.14250

Examen du système de réduction des primes. Rapport faisant suite aux chiffres 1 et 2 du postulat 293-2022 Ammann (Berne, LG), au postulat 023-2023 Schindler (Berne, PS), aux chiffres 1 et 2 du postulat 026-2023 Kocher Hirt (Worben, PS-JS) ainsi qu'au postulat 149-2024 Tanner (Biel/Bienne, PS)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif Examen du système de réduction des primes. Rapport faisant suite aux chiffres 1 et 2 du postulat 293-2022 Ammann (Berne, LG), au postulat 023-2023 Schindler (Berne, PS), aux chiffres 1 et 2 du postulat 026-2023 Kocher Hirt (Worben, PS-JS) ainsi qu'au postulat 149-2024 Tanner (Biel/Bienne, PS).

Berne, le 11 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général